



UNIVERSITE VIRTUELLE DE CÔTE D'IVOIRE

PROCESSUS D'ÉQUIVALENCE A L'UVCI

Sont concernés, toutes les personnes ayant le bac + un diplôme post-bac de l'enseignement supérieur désirant s'inscrire à un niveau d'étude supérieur à la Licence 1.

Ce processus se décline en dix (10) phases :

1. Enregistrement de la demande d'équivalence
2. Paiement des frais de dossier
3. Validation des demandes d'équivalence
4. Consultation du résultat de la demande
5. Paiement des frais d'inscription
6. Acquisition du compte institutionnel
7. Connexion à l'Espace étudiant
8. Dépôt des dossiers d'inscription
9. Accès à la plateforme de cours
10. Consultation de la validation du dossier d'inscription